Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20260330-SUBVASSOMOULIN-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	18
Votants :	19

Le 30 mars 2026
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **24 mars 2026** s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Claire MAHÉ, Maire.

PRESENTS : BEILLON É. BERTHE L. BOULO S. BOULO Y. BROHAN A. BURBAN Sy. COILIER A. FOURAGE E. GUICHON L. HERVIEUX P. MAHE C. MARTIN Ch. MENANT P. MOURRO S. OILLAUX P. RICHARD P. ROUSSEL C. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : BURBAN Sa. (procuration à. BURBAN Sy.)

Secrétaire de séance : ROUSSEL C.

Objet : Subventions aux associations

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote les subventions suivantes qui seront inscrites à l'article 6574 du budget.

Asso Réhabilitation et Sauvegarde du Moulin Marquet - *Bois pour charpente et plancher*	800 €
Asso Réhabilitation et Sauvegarde du Moulin Marquet - *Demande de 1500 €*	1 500 €
TOTAL SUBVENTIONS DEJA ALLOUEES EN 2026	*13 504,50 €*
TOTAL SUBVENTIONS ALLOUEES	**15 804,05 €€**

Le Conseil Municipal :

- adopte à l'unanimité ces propositions
- demande aux associations de formuler leur demande de subvention au plus tard le 15 avril 2026
- demande aux associations de présenter leur demande de subvention au plus le 31 janvier de l'année en cours à compter de 2027.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 31 mars 2020.

Fait à Caden, le 30 mars 2026
Le Maire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de CADEN